Reportage supplémentaire n° 05 des ordinations du 29 juin 2017 à Ecône : le sacrement de l'Ordre

Publié le 29 juin 2017
3 minutes
Séminaire d'Écône

Mgr de Galarreta va conférer le sacrement de l'Ordre aux douze diacres qui vont ainsi devenir des « alter Christus », prêtres et médiateurs

Voici ce que rappelait **Mgr Tissier de Mallerais** aux ordinands du 29 juin 2016 :

> *« Cette nature du prêtre comme **médiateur** me semble très simplement illustrée dans la cérémonie d'ordination sacerdotale.*
> *Par l'onction des mains du prêtre, par la tradition du calice et de la patène, et par la deuxième imposition des mains accompagnée du pouvoir d'absoudre les péchés. Or ces trois rites sont accomplis à la fin de l'ordination, quand les ordinands sont déjà prêtres par l'imposition silencieuse des mains de l'évêque et la préface consécratoire. Ils sont déjà prêtres. Néanmoins l'Eglise insiste, par ces trois rites secondaires, pour préciser quelle est la nature du pouvoir du prêtre.*
> *Et tout d'abord **l'onction des mains**, si belle, si significatrice. Le prêtre n'est plus un homme comme les autres, il est un consacré puisqu'il reçoit l'onction de ses mains. En oignant les deux mains de l'ordinand et de l'ordonné, le prêtre prononce ces paroles : « Consacrez et sanctifiez, Seigneur, par cette onction et notre bénédiction ces mains afin que tout ce qu'elles béniront et consacreront soit consacré et sanctifié au nom du Seigneur ». Désormais par vos mains, chers candidats au sacerdoce, vous accomplirez des merveilles, vous allez consacrer et sanctifier. Consacrer à la messe, bien entendu, en tenant le calice qui va devenir le calice du Précieux Sang, en tenant la patène qui va devenir la patène qui soutient Notre-Seigneur Jésus-Christ, son corps immolé. Vous allez donc consacrer la sainte Eucharistie, renouveler sacramentellement le sacrifice de la croix. Et vous allez sanctifier les âmes par vos mains, par toutes les bénédictions de l'Eglise, par le baptême, par la sainte communion que vous allez donner. »*

Les photos de l'élévation au sacerdoce

« Deuxième rite, c'est le rite de la présentation au jeune prêtre du calice et de la patène, avec des paroles très claires : « Recevez le pouvoir d'offrir le sacrifice à Dieu ». Ces paroles vous ne les trouvez pas dans les autres parties de l'ordination. Nulle part. C'est dans ce rite secondaire que vous trouverez la précision ultime de ce qu'est le sacerdoce que vous allez recevoir. Recevez le pouvoir d'offrir à Dieu le sacrifice, et il continue, « et de célébrer des messes tant pour les vivants que pour les morts au nom du Seigneur ». De célébrer des messes, c'est bien clair, tant pour les vivants que pour les morts. »

Sources : Séminaire d'Ecône /La Porte Latine du 30 juin 2017

Suite des reportages

Reportage supplémentaire n° 06 des ordinations du 29 juin 2017 à Ecône : l'émouvant moment des 1ères bénédictions